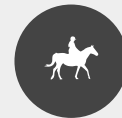


Du Collet au col du Festre

CC Buëch-Dévoluy - Dévoluy



Cet itinéraire permet de finaliser sur tour de la vallée du Dévoluy et revenir au col du Festre.

Sous l'imposante Montagne de Faraut, continuez votre tour du Dévoluy jusqu'au Pieroux, joli rocher d'escalade, et le hameau des Gicons où les pignons à redents surprennent. Puis un sentier vous conduit au bijou d'architecture romane qu'est La Mère Eglise. De routes en pistes, découvrez ensuite le Bois de la Fayolle et des hameaux pastoraux tels que Le Grand Villard, Lachaup et Coutières.

Infos pratiques

Pratique : Équestre

Durée : 4 h

Longueur : 17.6 km

Dénivelé positif : 673 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Géologie, Pastoralisme, Patrimoine et histoire

Itinéraire

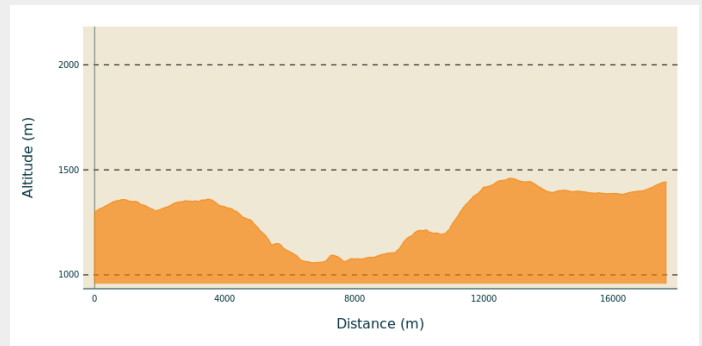
Départ : Le Collet

Arrivée : Col du Festre

Balisage : — Équestre

Communes : 1. Dévoluy

Profil altimétrique



Altitude min 1058 m Altitude max 1460 m

Départ du Collet sur une route qui monte plein nord par le GR 93/GRP en direction de Saint-Didier, et qui devient piste plane et très roulante à partir du «Chastre » (chiens). Passer le « Torrent des Queyras », le « Pas de la Tendille » et « Le Serre » où on peut lire des informations concernant la Perdrix Bartavelle et admirer le Pieroux, site d'escalade.

La piste redevient route au « Serre », peu avant « Les Hauts Gicons » (D520). Après les « Hauts Gicons », quitter la route en prenant une piste qui descend à gauche et vous permettra de remarquer les pignons à redents des maisons aux « Bas Gicons », plutôt typiques du Nord-Est de l'Isère. A la sortie des Bas Gicons, remonter légèrement la route et prendre le sentier (GR) en contrebas à gauche jusqu'au cimetière et à la Mère Eglise. Continuer ensuite la descente par la route D520 jusqu'au « Pont de la Cerise » où vous pourrez faire boire et mouiller les chevaux. Continuer en direction de la Rollandière : en débouchant sur la D117, descendre à droite puis prendre à gauche un chemin qui mène à un pré à l'abandon puis pénètre dans le Bois de la Fayolle avant de longer le bord de la Ribière.

Au « Pré de la Grange », rejoindre la route à gauche jusqu'à la « Combe de l'Eau » par la passerelle en béton et monter à droite sur la piste en direction du « Grand Villard ». Au débouché sur la route D217, partir à gauche (il y a cependant un abreuvoir à peine plus loin à droite), traverser « le Grand Villard » et prendre la route en direction du « Martouret ». Au Martouret, prendre la piste qui descend à gauche vers l'« Ubac ». Continuer sur la piste en direction de « Serre-Long » puis de Lachaup (plein sud, à gauche). A « Lachaup », passer derrière l'abreuvoir couvert et continuer dans la même direction. Longer un premier hangar en le laissant à gauche, puis un deuxième hangar de la même manière.

A l'oratoire, continuer sur la route vers « Serre La Garcine », « Château Rolland » et « Coutières ». A Coutières, continuer en face sur la piste jusqu'au Brusq et au « Col du Festre ».

Sur votre chemin...

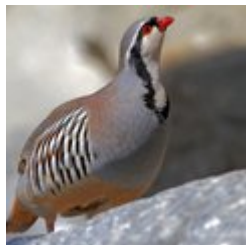


La Perdrix Bartavelle (A)
Eglise La Mère (C)
Fontaine (E)
Fontaine (G)
col du Festre (I)

Pignons à redents (B)
Tombe de René Desmason (D)
~~~~~ Eglise (F)  
~~~~~ Fontaine (H)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



La Perdrix Bartavelle (A)

La Perdrix Bartavelle est une espèce protégée inscrite comme "Vulnérable" pour la région PACA. Elle est présente uniquement dans 8 départements en France (on estime sa population entre 2000 et 3000 couples), dont les Hautes Alpes. Rendue célèbre par Marcel Pagnol, sa chasse est désormais réglementée.

Elle vit dans les milieux montagnards sur les pentes caillouteuses garnies de buissons, entre 1500 et 2600 m d'altitude.

C'est un oiseau très vulnérable et très fragile qui est menacé par le dérangement de son habitat par les pratiques de sports d'hiver. L'augmentation des surfaces forestières joue aussi un rôle important dans le déclin de l'espèce. De nombreux lâchers de perdrix rouges ont été organisés en France par les chasseurs, qui ont engendré des croisements hybrides entre les souches relâchées et les souches sauvages. Dorénavant, les lâchers de perdrix rouge sont interdits dans les zones au dessus de 1000m d'altitude.

Crédit photo : FokusNatur



Pignons à redents (B)

Un pignon à redents ou à redan ou en gradins ou à pas de moineaux est un pignon saillant dont l'extrémité est découpée en redents ou gradins. C'est une variante des pignons à échelons, caractéristiques par exemple des « pignons flamands ». Ses origines remontent au Moyen Âge. Il est un élément esthétique et décoratif d'architecture urbaine bourgeoise autant que de constructions rurales plus modestes.

En région Rhône-Alpes, ils sont typiques de l'architecture de l'est du Nord-Isère. Ils sont également répandus dans l'habitat traditionnel du Vercors nord (Quatre Montagnes). La pierre au sommet s'appelle "la couve" ou "le cocu".

Source : wikipédia

Crédit photo : CDTE05



Eglise La Mère (C)

La chapelle des Gicons ou Mère Église est l'un des monuments les plus anciens du département. Cette chapelle de pur style roman en pierres de pays date du XI^e siècle. Perché à flanc de montagne, ce remarquable édifice religieux domine la vallée de la Souloise et accueille chaque été des concerts dans un décor grandiose (Source : <http://devoluy.com/eglise.php>).

Crédit photo : CDRP05



Tombe de René Desmaison (D)

En chemin, longez le cimetière dans lequel se trouve la tombe de René Desmaison, alpiniste, écrivain et cinéaste.

Crédit photo : CDRP05



Fontaine (E)

Profitez de cette très belle fontaine, lieu idéal pour se rafraîchir au centre de St Disdier.

Crédit photo : CDRP05



~ Eglise (F)

Au lieu-dit La Ribière se trouve l'église de St-Disdier.

Crédit photo : CDRP05



Fontaine (G)

Un abreuvoir pratique pour se rafraîchir.

Crédit photo : CDTE05



Fontaine (H)

Ne manquez pas ce beau point d'eau couvert et ouvragé

Crédit photo : CDTE05



col du Festre (I)

Le **col du Festre** est un col situé dans le massif du Dévoluy dans les Hautes-Alpes d'une altitude de 1 442 m, il sépare les vallées du Béoux au sud et de la Souloise au nord.

Crédit photo : CDTE05